



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

A Louvigny, le **26 MARS 2026**

Nos Réf : 046/26/LOU/JCE/HK
Objet : Convocation du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous adresser cette convocation à la réunion du Conseil Municipal de Louvigny qui se tiendra le :

Lundi 30 mars 2026 à 19 heures
En salle Joseph Decaëns à la mairie de Louvigny

ORDRE du JOUR :

Administration générale et finances

- Rapport n°1 : Délégations du Conseil municipal au maire ;
- Rapport n°2 : Création des comités consultatifs ;
- Rapport n°3 : Désignation des membres du collège « Élus » des comités consultatifs ;
- Rapport n°4 : Élection des membres de la commission d'appel d'offres ;
- Rapport n°5 : Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS ;
- Rapport n°6 : Élections des membres du Conseil d'administration du CCAS ;
- Rapport n°7 : Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs dont elle est membre ;
- Rapport n°8 : Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs dont Caen la mer est membre ;
- Rapport n°9 : Désignation du Correspondant Défense ;
- Rapport n°10 : Modification du tableau des emplois – création d'un emploi permanent ;
- Rapport n°11 : Délibération relative aux indemnités versées aux agents municipaux à l'occasion des élections.

Je vous rappelle que, pour délibérer valablement, il est indispensable de réunir le quorum. Je vous remercie donc de bien vouloir signaler votre présence par retour de mail et, en cas d'absence, retourner votre pouvoir au plus vite au secrétariat de mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Patrick Ledoux,

